

PROJET DE DÉLIBÉRATION

**INFORMATION AU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
EN VERTU DE DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

Vu la délibération n°2020-50 du 24 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire ;

Vu la délibération n°2023-203 du 13 décembre 2023 complétant la liste des délégations données par le Conseil Municipal au Maire ;

Considérant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de prendre certaines décisions ;

Considérant qu'il appartient au Maire de rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal est informé des décisions prises et reportées dans le tableau suivant :

**INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL SUR DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
EN VERTU DES DELEGATIONS CONFIEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

N°	DATE D'ENREGISTREMENT	SERVICE ÉMETTEUR	OBJET	PRESTATAIRE (préciser svp nom, ville, département)	Nom du ou des signataire(s) (externe(s))	Montants TTC	Durée / Période	Date de signature	Présenté au conseil municipal du (casé complétée par le service CM)
2026-013	10/02/2026	SPA	Convention relative à la participation de la Croix-Rouge française au dispositif prévisionnel de secours - URBANTRAIL	Croix-Rouge Française - DT du Calvados 12 Rue des Métiers 14123 CORMELLES LE ROYAL	GODEAU Alain, Président	471,70 € TTC	07/03/2026	02/02/26	19/02/26
2026-014	10/02/2026	POLICE MUNICIPALE	Contrat de télésurveillance	SPGO HIGH TEC		123,48€ HT/MOIS	01/01/2026 au 31/12/2026	10/02/26	19/02/26

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Prend acte** de ces informations.

Le Maire :

- **Informe** que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen dans le délai de deux mois après sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télerécourse citoyen » accessible par le site Internet www.telerecourse.fr.